

Et les femmes dans tout cela ?

**Trois arrêts révélateurs du rôle du Tribunal
fédéral dans les avancées sociales**

ATF 13 I 1 (Kempin) : arrêt du 29 janvier 1887

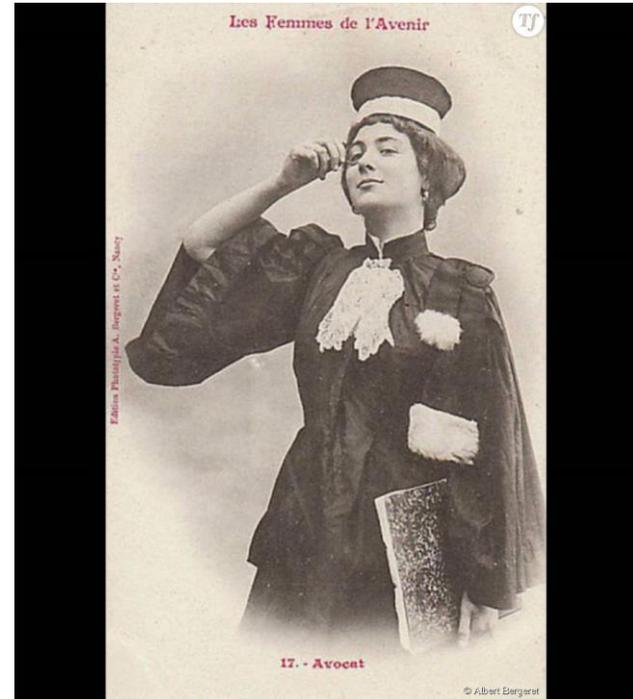
Loi zurichoise interdisant aux femmes d'exercer
la profession d'avocate
Confirmation par le Tribunal fédéral.



- Emily Kempin (1853-1901) : première diplômée en droit de suisse

ATF 49 I 14 (Roeder) : arrêt du 24 février 1923

- Revirement de jurisprudence : les femmes peuvent exercer la profession d'avocate



ATF 103 la 517 (Loup) : arrêt du 12 octobre 1977

- Inconstitutionnalité de la discrimination salariale entre femmes et hommes

